

# Franc Parleur

Qui bene amat, bene castigat — Qui aime bien, châtie bien

Vol. VII— No 18

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

Québec, 2 Mars 1935

UN AN ..... \$2.00  
EN VILLE ..... \$2.50  
LE NUMERO ..... 5cts

RAOUL RENAULT  
Directeur

Rédaction et Administration:  
130, RUE ST-JOSEPH  
Téléphone: 4-4802

## RECLAMONS UN AMENDEMENT AU CODE CRIMINEL

Nous croyons qu'il est de notre devoir, en présence de l'apathie de la grande presse, de réclamer de nouveau de nos représentants à Ottawa et à Québec qu'ils insistent énergiquement pour qu'un amendement soit apporté à notre Code Criminel afin d'y faire disparaître les textes ambigus qui permettent à certains criminels déclarés de jouir impunément de leur liberté.

L'impunité dont peut jouir Phillips en dépit de ses aveux précis devrait secouer la torpeur de nos législateurs et les engager à réclamer énergiquement un amendement au code criminel qui ne permettrait plus d'échappatoires comme celui qui vient de se produire.

Le procureur général de la province de Québec et ses substituts ont fait leur devoir, ils ont employé tous les moyens à leur disposition pour venger la société. S'ils se sont heurtés à des technicalités ou à des chinoïseries, dans un cas aussi clair et aussi précis que celui de Phillips, c'est à cause d'un texte ambigu que la majorité de la Cour d'Appel a cru devoir interpréter de la façon que l'on sait.

C'est l'honorable juge Saint-Jacques qui a rendu la décision de la majorité du tribunal. Ont concouru avec lui les honorables juges Rivard et Hall.

N'y aurait-il qu'une seule dissidence que nos législateurs seraient justifiables de demander un amendement au Code Criminel. Mais dans la cause qui nous occupe il y a eu deux dissidences sur cinq: les honorables juges Dorion et Létourneau n'ont pas partagé l'opinion de la majorité du tribunal.

En présence d'une divergence d'opinion aussi prononcée, aussi caractéristique, il est du devoir des autorités compétentes de faire les démarches nécessaires pour que la loi soit amendée sans retard.

Il est vrai que seul le pouvoir central a l'autorité nécessaire pour apporter les modifications qui s'imposent. Seule la Chambre fédérale peut légiférer en matière de droit criminel.

Mais la législature de Québec, parce que l'inconcevable dénouement qui nous occupe s'est produit dans notre province, serait parfaitement justifiable d'adopter une résolution demandant au ministre de la justice de faire subir au Code Criminel, les modifications nécessaires afin que, à l'avenir, il ne soit plus possible qu'un criminel qui s'avoue coupable devant plusieurs témoins, lorsque les preuves de circonstances accentuent ses aveux de culpabilité, comme dans le cas de Phillips, — qu'il ne soit plus possible qu'il échappe à la justice.

La société réclame l'intervention du ministre de la Justice, car on ne sait pas si un cas comme celui de Phillips ne se présentera pas, peut-être demain, et que d'habiles juristes ne jongleront pas de nouveau avec les textes ambigus de nos lois.

Il ne faudrait pas, dans l'intérêt de la justice, qu'un cas semblable se produisît. Le respect des lois et des autorités qui les administrent s'émeuse. Il ne faudrait pas plusieurs incidents comme celui de la libération de Phillips pour ébranler jusque dans ses assises la confiance en la justice du pays.

Nous reviendrons à la charge tant que nos autorités ne jugeront pas à propos de faire les amendements nécessaires au Code Criminel afin que nous n'ayons plus à déplorer l'élargissement et la parfaite liberté d'accusés qui s'avouent coupables, surtout lorsque les preuves de circonstances viennent confirmer et renforcer leurs aveux.

## Flamèches

Ce sont les crooners à la radio qui font pâlir la lune.

Les explorateurs de la stratosphère ont beau jeu, l'espace ne leur manque assurément pas.

Les Etats-Unis sont après filmer leur histoire: le procès Hauptman, Huey Long, les Dionne, etc.

Si vous savez rester jeune de coeur et d'esprit, les années qui s'accumulent sur votre tête ne vous seront pas lourdes.

Les Ethiopiens pourraient bien entraîner les Utopistes dans la jungle.

On a trouvé, aux Indes, la carcasse d'une vache qui ne mesurait que 18 pouces de longueur. Elle devait donner du lait concentré.

Un témoin, aux Etats-Unis, dans une cause civile, a été dans la boîte pendant onze jours consécutifs.

Mussolini est le dictateur, mais il reste à savoir si les Ethiopiens sont de bons sténographes.

L'expansion du commerce progresse. Certaines pharmacies ne vendent-elles pas des accessoires d'automobiles?

Des astronomes de la Californie se demandent ce qu'il peut bien y avoir de l'autre côté de la lune. Question perplexante pour les chômeurs.

La vie est courte, il est vrai, mais il vaut mieux s'efforcer de se débarrasser de tous nos soucis avant la fin.

Une des plus mauvaises combinaisons, c'est beaucoup de cran — les snobs disent "pep" — servi par peu de jugement.

Il se peut que nous ayons une autre période romantique, mais il n'est pas sûr que les capitalistes puissent jouir des privilèges qu'on accordait aux aristocrates.

On rapporte que dans sa rage de destitutions que pratique le premier ministre de l'Ontario, il avait destitué deux fois le même officier.

Un orateur, à une convention, a dit que les femmes étaient partout. Il aurait dû ajouter: à l'exception du foyer.

Le représentant de Bessener, Michael-J. Gedda, de son nom, suggère que l'Angleterre, pour acquitter sa dette envers les Etats-Unis, leur cède une lisière du Canada de 500 milles de profondeur.

Ces Américains ne doutent de rien. Une lisière de 500 engloberait la majeure partie des vieilles provinces et ne laisserait à la province de Québec que l'Ungava.

On se rappelle du Maine et de l'Alaska.

Mais nous sommes maintenant sur le papier du moins, un pays autonome. L'Angleterre n'a plus le droit de nous vendre pour un plat de lentilles.

## L'EMANCIPATION DE LA FEMME

L'émancipation graduelle des femmes, qui va sans cesse en s'accroissant, soulève de nombreux problèmes d'une complexité inquiétante.

La pénétration des femmes dans presque tous les domaines du travail où elles remplacent les hommes donne au problème une acuité qui devrait donner à réfléchir.

Dans une proportion sans cesse grandissante les hommes sont remplacés dans les magasins, les bureaux, les fabriques, les usines. Les perfectionnements apportés à la machinerie ont permis de remplacer par des femmes les hommes auprès des machines. Aujourd'hui presque toutes les manipulations de l'article à fabriquer se font automatiquement.

En outre du problème économique qu'il soulève, à cause du chômage qu'il accentue, le travail généralisé des femmes soulève aussi un problème social, voire un problème familial.

Des sociologues avertis se sont demandés si la généralisation du travail féminin, pour peu qu'il s'étende, ne deviendra pas une menace pour la société, pour la famille, s'il ne boulera pas d'une façon irrémédiable toute notre économie politique.

Un aspect sérieux que soulève ce problème, aspect que ne semble pas réaliser nos autorités religieuses si l'on en juge par l'attitude de L'ACTION CATHOLIQUE, c'est le côté moral de la question.

Non seulement dans les bureaux publics, dans le fonctionnarisme, dans les magasins, dans les usines, le respect dû à la femme subit des accrocs démoralisateurs. Nous oserons aller plus loin. Nous prétendons que la généralisation de l'emploi des femmes nous achemine fatalement vers l'amour libre.

La crèche, en dépit de ses nombreux agrandissements, ne suffit plus à hospitaliser tous les pauvres petits êtres déclassés et délaissés qui réclament un asile.

La femme qui travaille en dehors de son foyer, soit dans les bureaux, les magasins ou les usines, est plus exposée à tomber parce que les occasions se multiplient. Inexpérience, naïveté, coquetterie l'attirent vers la chute.

L'emploi généralisé de la femme a aussi pour conséquence une diminution de la natalité, la désertion des foyers, l'éclosion de garçonnières et de pouponnières dans tous les coins de la ville, même à l'ombre des clochers de nos temples.

A voir déambuler certaines femmes dont le nombre augmente constamment, on ne peut s'empêcher de déplorer l'éroussement du sens moral qui va toujours en s'accroissant chez la femme. La désinvolture des femmes va sans cesse grandissante, conséquence de la généralisation du travail féminin dans la plupart des domaines.

Que l'on examine le problème qui se pose sous n'importe quel angle on ne peut s'empêcher de déplorer la défloration graduelle de la femme qui se manifeste d'une façon de plus en plus accentuée.

L'emploi généralisé de la femme en dehors du foyer est la cause première de l'état de ravalissement dans lequel, de nos jours, elle est tombée.

Le problème qui se pose mérite d'être étudié à fond. Demain, lorsque la société sera complètement désorganisée, il sera trop tard pour songer aux réformes qui s'imposent dans l'intérêt moral, économique et religieux.

Vos yeux sont en sûreté si vous men confiez le soin.—J.-A. McCLURE, O. D., 57. St-Jean

# FRANC-PARLEUR

Journal de combat et de critique

PUBLIE PAR

L'Office Québécois de Publicité, sous la direction de Raoul Renault et imprimé par L'Imprimerie Frontenac, Limitée, 351 Boulevard Charest.

Bureau: 130, RUE ST-JOSEPH — Tél.: 4-4802

## TARIF DE PUBLICITE

Taux fixe: 5 sous la ligne agate.

Matière à lire, 10 cts la ligne.

Annonces politiques, officielles, financières, 10 cts la ligne agate.

Cartes professionnelles, 50 cts le pouce par insertion.

## LE COIN DE TOUT LE MONDE

Sous cette rubrique nous donnerons asile à toutes les opinions convenablement exprimées, à toutes les critiques constructives, à toutes les justes revendications, à toutes les protestations opportunes, à toutes les dénonciations qui seront faites dans l'intérêt public, à toutes les suggestions pratiques, pourvu qu'un nom responsable nous soit donné. Les auteurs pourront conserver l'anonymat et compter entièrement sur notre parfaite discrétion.

Les manuscrits devront nous être fournis, autant que possible, tapés à la machine à écrire et écrit sur un seul côté du papier.

Nous recommandons à nos correspondants d'abrégier, car notre espace est nécessairement limité.

Les manuscrits non acceptés ne sont pas rendus.

## TRIBUNE LIBRE

SINON

Monsieur Eudore Pleau, licencié de l'Université de Montréal, termine son second article sur "La crise actuelle et quelques-unes de ses causes", étude parue dans les éditions de janvier et de février de la vaillante et intéressante revue franciscaine "La Tempérance", par ce paragraphe que nous vous invitons INSTAMMENT à lire, à relire et à méditer sérieusement.

"Le monde des exploités (c'est-à-dire le peuple, donc "nous tous" écrit M. Pleau, "au courant des abus criants (dont les monopoles sont "coutumiers) dont profite un "ne poignée de dirigeants seulement restera-t-il encore assez longtemps inactif et apathique devant un pareil "état de choses? L'avenir du "Canada ouvrier est sombre, "qu'on veuille bien le croire.

Ce bon M. Pleau doit savoir de quelle façon la presse servile et véreuse de notre province berne le peuple? L'induit en erreur, lui cache la vérité, letient dans l'ignorance de certains faits posés par nos administrateurs et ces "hommes d'affaires" qui, en réalité ne sont autres que des ambitieux qui disposent à leur gré des épargnes populaires et bénéficient d'une salubre indolgence de la part de nos gouvernants. S'il leur arrive jamais de faire perdre à leurs clients l'argent dont ils étaient les gardiens et non pas les propriétaires comme le prétendent bon nombre d'entre eux.

Les directeurs de la Canada Power, de la Beauharnois Power, de l'International Paper, de la Banque d'Hochelega et de toutes les autres entreprises "généralistes" qui ont fait perdre près d'un milliard de piastres au peuple depuis moins de dix ans, ont-ils jamais été inquiétés?

A quoi tient donc l'inaction de nos administrateurs en cette affaire. L'Etat n'a-t-il pas pour mission de protéger les intérêts matériels de ses sujets, de TOUS ses

sujets, pauvres comme riches? Qui douterait que ce mépris de la justice, affiché par certains personnages de la "haute", connus des autorités gouvernementales, soit préjudiciable à la société, au bon ordre, à la paix et à la prospérité de notre pays?

Qu'ont fait, que font et que feront nos gouvernements pour mettre à la raison les monopoles du charbon, du pain, de l'essence, de l'acier, de l'électricité et du taxi, le dernier conçu. Ces monopoles n'ont-ils pas assez exploité le peuple qui déjà commence à sentir lourd le fardeau qu'on a déposé sur ses épaules et à montrer les dents.

Prenons en particulier les cas patents du pain, de l'électricité et du charbon dont l'usage de ces trois produits est considéré de stricte nécessité: quel est le montant exact que ces trustards ont exploité aux pauvres gens? Que dire également de la M. L. H. and P. C. qui contrôle pas moins de QUINZE compagnies productrices d'électricité dans notre province et de la Shawinigan Water and Power qui elle, moins ambitieuse, n'en contrôle que TREIZE. Cet état de choses n'est-il pas pour vous alarmer? vous révolter, amener le peuple à dénoncer ces monopoles sans entrailles et sans conscience qui sont cause des jours sombres qui sévissent chez nous, de la misère qui afflige l'humanité, des maux qui exaspèrent les travailleurs.

En ce pays, la récolte moyenne de blé est de trois cent cinquante millions de boisseaux par année; d'où vient que le pain se vend si cher chez nous? et combien de tonnes de froment moisissent dans les seuls entrepôts de Montréal, tandis qu'il est des milliers et des centaines de milliers de petits canadiens et de petites canadiennes qui ne mangent pas à leur appétit?

En cette province, la production d'électricité s'élève à plus de dix millions de chevaux-vapour; d'où vient que le coût de ce produit soit TROIS FOIS plus élevé chez nous qu'il ne l'est dans l'Ontario.

"Le monde des exploités, demande M. Pleau, restera-t-il

"longtemps encore inactif et "apathique devant un pareil "état de choses — les abus "criants dont profite une poignée de dirigeant seulement?

Non, le monde des exploités, comme chacun le sait, en a assez de ce régime néfaste, révoltant, immoral; il en a assez de se laisser tondre puis tondre de nouveau par ces écumeurs de la haute finance, par cette poignée de dirigeants sans conscience et sans coeur, par ces protégés de nos gouvernants, ces complices éhontés des profiteurs des épargnes populaires.

Qu'on le sache en haut lieu; on ne pressure pas impunément un peuple sans s'exposer à des représailles. Le monde ouvrier est parfois lent à se libérer de ses chaînes, à s'arracher à son apathie, mais vient infailliblement un jour où plus que jamais las de sa servitude et courroucé de la volte-face ou de la forfanterie de ses exploités et de ses gouvernants, il prend une attitude menaçante. C'est qu'il lui répugne de se voir sans cesse dépouillé de ses biens.

Dans bien des cas, on se sert de la force pour se saisir de ce dont on a été dépouillé, on va même parfois jusqu'à se ruer sur ceux qui ont le sang-gêne de vivre aux dépens des humbles. Il ne faut pas que pareil malheur se produise chez nous, mais pour l'éviter nos gouvernements se doivent de le prévenir EN SEVISSANT CONTRE TOUTES PERSONNES QUI SERAIENT TENTÉES DE SPECULER SUR LES MISERES DU PEUPLE, de soumettre le peuple à l'esclavage, de le dépouiller de ses biens.

Nous ne pouvons plus tolérer d'être volés par ces compagnies d'utilité publique aussi bien que par celles exerçant le commerce du charbon, du pain, de l'essence, du taxi et de combien d'autres choses. Le chaos économique actuel, l'état lamentable dans lequel le monde des affaires se trouve, cette crise de chômage persistante et déprimante, ce désarroi général dans tous les rangs de la société, cette épidémie de vols, cette licence des moeurs, ce mouvement révolutionnaire qui se dessine à l'horizon, cette haine du peuple à l'endroit des détenteurs des richesses, ce mépris de l'autorité, tout cela est le fait de la crise qui est le fait de l'inertie de nos chefs, de la bonasserie de nos gouvernants, quand ce n'est pas de leur complicité consciente, délibérée, volontaire.

Ces moeurs, ces vices, ces sentiments, croyez-le, ne disparaîtront pas de la société avec le retour de la prospérité: la plupart persisteront longtemps encore. Qui sait si ces sentiments contre lesquels il est si difficile de se défendre, tant ils nous pénètrent de toutes parts à la fois, ne donneront pas lieu dans un avenir rapproché à un changement radical dans la forme administrative de notre pays.

Il est beaucoup de réformes urgentes à réaliser chez nous, notamment dans le monde des affaires, de la politique et de la presse. Ces réformes s'imposent et si nos gouvernants ne se chargent pas de les réaliser le plus tôt possible, d'autres le feront à leur place, mais ici nous constaterons que nous aurions mieux fait d'opérer nous-mêmes ces réformes.

Qu'on le sache, nos administrateurs n'ont reçu aucun mandat spécial pour nous conduire à leur guise, pour dicter à nos gouvernements la conduite à suivre, pour administrer la chose publique; pour semer la misère dans le peuple, pour multiplier le nombre des mécontents, pour donner prise aux idées révolutionnaires ou bolchévistes chez nous, pour accroître la haine du travailleur pour le capitaliste, pour intensifier l'exclavage et la bonasserie dans notre province, pour enfin soumettre notre peuple à un régime qui soit loin de lui donner satisfaction. Non, ils ne sont point autorisés pour faire toutes ces choses, n'ont reçu aucune forme de mandat spécial pour réaliser chez nous ce que nous y venons d'énumérer; mais si ces gens ne sont point autorisés à nous imposer leur joug, d'où vient que nous soyons leurs esclaves, qu'ils soient les maîtres chez nous, qu'ils soumettent à leur volonté et personnes et choses?

Cet état de choses que nous venons de dénoncer et ne dénonçons jamais avec trop de violence, a assez duré, la mesure est pleine; il appartient donc à chacun, notamment à nos gouvernements de

faire ici son devoir pour arrêter notre course folle vers l'abîme, pour donner un solide coup de barre au gouvernail de l'embarcaçon sur laquelle nous ont embarqués de force, des laquais, des bonasses et des requins avides d'honneur et de richesses. Avant que cette embarcation ne frappe le récif dressé à volonté devant elle par nos gouvernants et certains capitalistes, il est urgent de voguer sur une mer moins agitée, de changer sa direction, sinon, nous irons à un naufrage certain.

Chacun est tenu en conscience d'agir, de barrer la route au monstre qui s'obstine à passer afin d'aller jeter à travers le pays cette ivraie qui doit lui donner la mort. Que chacun fasse ici son devoir en dénonçant les agissements tant de nos hommes publics que de nos industriels, de nos commerçants, de nos financiers, et de nos banquiers, bref des hommes d'affaires qui violentent le peuple, le réduisent à l'esclavage et l'exploitent odieusement.

A voir ces monopoles pressurer les travailleurs, on se croirait en la Russie soviétique tant les gestes des persécuteurs dans les deux pays s'identifient. En vérité, nous n'y sommes pas, mais il n'est pas dit que nous le serons jamais. Si nous ne réagissons pas immédiatement, si nous ne mettons pas une fois pour toutes une fin à l'appétit vorace de certains individus, si nous ne sévissions pas courageusement contre ces journalistes et ces hommes publics qui trompent délibérément le peuple, lui cachent par intérêt personnel ou de parti la vérité, le contraignent au joug d'une partie infâme de la société, si l'on ne prend aucun moyen pour ramener à la raison tout individu coupable de pressurer en quelque façon le peuple et de le dépouiller indirectement ou autrement de son légitime avoir, eh bien on court grand risque de voir prochainement le sang couler chez nous, les

attentats à main armée et les assassinats se multiplier de façon alarmante dans notre pays. Si le monde bolchéviste n'agit pas encore au grand jour, n'allons pas commettre l'erreur de croire qu'il demeure inactif; nous avons trop de preuves du contraire pour verser en cette aberration. Les bolchévistes chez nous font un travail de géant.

Fasse que le monde exploité se réveille enfin, sorte de sa léthargie, secoue sa torpeur et contraigne nos gouvernants à voter les lois qui l'arracheront à la dictature économique, qui le délivreront du joug infâme que d'odieux capitalistes lui imposent depuis déjà fort longtemps avec l'assentiment de nos administrateurs et au mépris du peuple. Le rôle inactif et apathique donc négatif joué jusqu'ici par la plupart d'entre nous au cours du drame qui se déroule présentement et qui menace de s'éterniser, ne peut se prolonger davantage: après nous être laissés tondre comme à plaisir, nous allons désormais nous charger de la tonte des tondeurs d'hier, en nous liguant pour protester énergiquement contre la veulerie de nos chefs, l'avachissement des nôtres devant le spectre hideux de la finance et de la presse véreuses, en réclamant des réformes économiques et sociales IMMEDIATES et EQUITABLES, en imposant à TOUS enfin le respect de nos lois.

Si l'avenir du Canada ouvrier, comme le prétend avec raison M. Pleau est sombre, il convient de dire qu'il reste encore dans notre pays des éléments sains, des hommes de coeur.

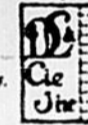
C'est le lieu de le dire: L'ETAT SE DOIT DE DEFENDRE LES INTERETS DU PEUPLE. sinon c'est l'exploité lui-même qui s'en chargera.

C. B.

## Valeurs de Placements Achat-Vente-Echange

### Dubé, Leblond & Compagnie

Oscar Dubé, Président  
Ls. Eug. Leblond, Vice-Prés.



Québec, 17 St Jacques  
Téléphone: 2-4061

Tél.: 3-0480

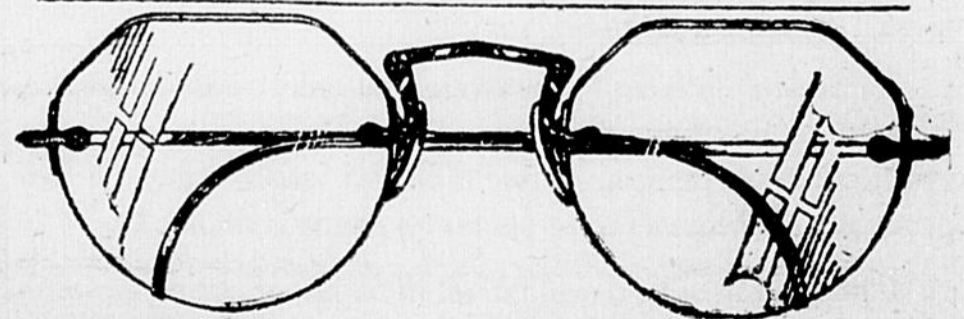
## A.-A. CLOUTIER

8, rue Arago

Service de remorquage et batteries "EXIDE".

JOUR ET NUIT

## Les Verres Tillyer font ressortir la beauté de vos Yeux !



Spécialiste

J. Ed. MIGNAULT, O.O.D.

Gradué optométriste de  
Montréal et Toronto,

Gradué Docteur en Optique de Detroit et  
Philadelphie, expert pour le Canadien National,  
pour Eastern Lines, Ltd, pour RR. Ursulines,  
etc., etc.

Examen précis de la vue - Lunettes pour toutes les bourses

Tél. 2-1843

52, rue St-Jean, Québec.

Bureau le jour  
et le soir.

## DESIREZ-VOUS DES PRIX POPULAIRES en Confection pour Dames et Fillettes

Robes, Manteaux, Costumes, Confections pour garçons et fillettes. Tissus à la verge, Nouveautés absolues.

Allez tout droit chez

**ELIAS THIVIERGE**

458-460, rue St-Joseph

(A St-Sauveur)

## LE "FRENCH PATOIS" DE MME DIONNE

D'après l'"Associated Press", Madame Dionne, à Chicago, aurait sorti son "French patois". — Deux termes inconciliables. — L'aventure qui arriva à M. Jusserand. — Le curé de Clarke City et le patois canadien-français. — Comment les représentants de l'"Associated Press" se sont trompés d'adresse.

### LE DROIT

L'inéluctable est arrivé. La rancœur du ménage Dionne dans la ville de Chicago n'aurait pas été complète si l'"Associated Press" ne nous avait pas appris que Mme Dionne parle "French patois". "French patois" ou French-Canadian patois, qu'est-ce que c'est que cet animal-là? le correspondant de l'"Associated Press" qui a écrit cette ânerie serait bien en peine de le dire, lui qui ne connaît sans doute que le "Parisian French". Le patois français, cela n'existe pas; les deux termes se détruisent: le patois n'est pas du français, et le français n'est pas un patois.

D'après Larousse, le patois est "un idiome populaire propre à une province". Ainsi l'on dira le patois gascon, normand, berrichon, auvergnat, etc. Ainsi pourrait-on parler du patois, québécois, montréalais, outaouais, nord-ontarien, si dans les régions de Québec, de Montréal, d'Ottawa ou de Caillander, il existait un idiome populaire qui serait dérivé du français ou de l'anglais. On dira aussi, s'il s'agit d'une façon particulière de s'énoncer propre à une profession, le patois ou le jargon des avocats, des notaires, des médecins. Pour qualifier un langage incorrect ou de mauvais style, nous dirons: "Ce n'est pas du français, c'est du patois". Mais le patois français ou canadien-français, connaissons pas.

Les représentants de l'"Associated Press" n'en sont à leur première incartade de ce genre. Lors des fêtes du troisième centenaire de la découverte du lac Champlain M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, parla d'abord en anglais. Puis, passant de cette langue à la sienne, il déclara qu'il allait s'adresser aux Canadiens de langue française dans leur langue. Il n'en fallait pas plus pour que le représentant de l'"Associated Press" prétendit que M. Jusserand avait parlé en "patois canadien-français". Ce qui obligea l'ambassadeur à faire cette mise au point: "La langue des Canadiens-français et celle des Français est la même langue, c'est-à-dire le français. Jamais je n'eus pu croire que quelqu'un pût se méprendre sur le sens de mes paroles, puisque, quand je dis aux Canadiens-français que j'allais parler leur langue, je parlai aussitôt la mienne qui est la leur. Non; il n'y a pas de doute possible; et j'ai eu trop d'occasions d'entendre leurs discours et de parler avec eux pour n'être pas convaincu de ceci; les berceaux de Québec et de Montréal, et les berceaux de Paris, de Lyon ou d'Orléans entendent tomber des lèvres maternelles les mêmes accents, la même langue, le français, dont ceux qui le parlent, ont raison d'être fiers, depuis mille ans."

Lors de l'arrivée du "Bremen" à l'Île Verte, autre incartade de journalistes américains. Nous en empruntons le récit au "Devoir" du 22 mai 1928, où nous lisons sous la signature de G. P. les lignes suivantes: "On se rappelle peut-être qu'au temps où les aviateurs du "Bremen", aujourd'hui même de passage à Montréal, arrivèrent à l'Île-Verte, des journalistes américains rédigeaient des comptes rendus fantaisistes de tout

genre en marge de cette expédition. L'un de ces nouvellistes parla même d'une réception faite à Fitzmaurice à Clarke City, où le curé de l'endroit aurait harangué l'aviateur en "French-Canadian patois", à ce qu'il rapportait. Nous soulignâmes à l'époque que le curé de Clarke City est un Français de France, un Eudiste, le R. P. L.-M. Cantin. Celui-ci vient justement de nous écrire: "C'est un préjugé indéracinable chez les unilingues anglais et américains que les Canadiens français parlent un patois. Rien ni personne ne leur fera croire le contraire. Vous avez signalé dans le temps une affirmation à ce sujet, à propos de la réception de l'aviateur Fitzmaurice à Clarke City. J'ai été moi-même personnellement en cause en cette occasion. Or il se trouve que je suis Français d'origine et d'éducation. Je ne sais ce que c'est que le patois canadien-français". Je suis allé à Paris, à Québec, à Montréal, à bien d'autres places, je me suis fait comprendre partout sans difficulté. J'ai compris les Parisiens de Paris et les Canadiens de Québec, de Montréal et du reste du Canada avec la même facilité. Je parle depuis au delà de trente ans à des Canadiens français, en public et en particulier, et il me semble que nous nous comprenons comme des frères." C'est tout à fait cela. Et il faudrait croire, si l'on prenait pour argent comptant ce que disent des Anglo-Canadiens et des Américains d'autant plus empressés à parler de notre "patois" qu'ils ne savent pas même un mot de français, que les prédicateurs du Carême à Notre-Dame de Montréal, tous venus de France, apprennent notre "patois" avant de s'embarquer pour le Canada, — puisque des milliers de gens du pays vont les entendre et les comprendre chaque dimanche. La vérité c'est qu'il n'est guère de légende plus risible que celle de notre "patois". Et le témoignage du R. P. Cantin à ce sujet vaut d'être ajouté au dossier. Nous le remercions de nos l'avoit apporté"

Ces divers témoignages corroborent ce que nous affirmions au début de cet article. Et que d'autres preuves ne pourrions-nous pas apporter pour détruire la légende du patois français ou canadien-français.

Nous n'avons jamais eu l'occa-

sion de converser avec Mme Dionne ou de l'entendre parler. Il est fort probable qu'elle ne s'exprime pas avec la distinction d'un professeur d'université, d'un académicien ou d'une docteresse, et que sa conversation doit être émaillée de quelques incorrections. Mais il y a une chose qui ne fait aucun doute, c'est que la mère des cinq jumelles Dionne ne parle pas le "French patois", parce que ce phénomène-là, il n'existe pas.

CHARLES GAUTHIER

## LE NEZ MECANIQUE

Pour établir l'identité d'un quelconque individu, la police avait déjà les empreintes digitales. Elle aura bientôt la possibilité d'enregistrer, de plus, l'odeur des criminels... ou des suspects.

Nul être humain n'a la même odeur qu'un autre: les chiens le savent bien, qui depuis toujours savent juger et reconnaître par leur nerf olfactif. Mais la science aura maintenant un nez mécanique, plus fin que celui de n'importe quel limier.

Cet appareil a été inventé par un officier de la police canadienne, du temps qu'il était en convalescence après de graves brûlures causées par de l'acide prussique à lui lancé par un gangster. Sans doute l'agent rêvait-il aux moyens de retrouver son agresseur.

Le nez mécanique s'appelle le Vancamoscope; il se compose d'une boîte allongée, vitrée, munie de poignées et ouverte à un bout. A l'endroit où un suspect s'est tenu, ou bien où il a posé la main, on vaporise un produit chimique, puis on place la boîte sélective. Le produit chimique, s'évaporant, monte dans la boîte, traverse un rayon lumineux et va toucher un reflet aux couleurs du spectre solaire. Au-dessus de ce reflet d'arc-en-ciel se trouve une rangée de pointes et à tout endroit où la vapeur chimique coupe le reflet on fixe les pointes. L'opérateur, dès lors, n'a plus qu'à promener son appareil aux endroits où peut avoir passé l'individu recherché. Dès qu'il voit le reflet coloré coupé de façon similaire à celle d'abord enregistrée, il sait qu'il tient la piste.

(Courrier des Etats-Unis)

## Parlons mieux

### BARRES DE COUCHETTE

Les pièces de bois ou de fer qui forment le fond du lit s'appellent goberges ou barres d'enfonçures. Les goberges sont de grandes barres qu'on place, au nombre de six ou sept, en travers du lit. Les barres d'enfonçures, beaucoup plus fortes, croisent les goberges et vont s'appuyer sur les traverses inférieures de la tête et du pied. On donne le nom d'enfonçure à l'ensemble de ces pièces.

### SPRING, SPRING-BED, PAILLASSE A SPRING

Nous nous servons de ces termes pour désigner certains sommiers de literie, munie d'un système de ressorts. Ces sommiers portent, en France, les noms de sommiers élastiques ou de sommiers métalliques.

### DRAPS DE LAINE

D'après les lexiques du bon usage (de lits) sont des pièces de toile, de fil ou de coton. Nos draps de laine sont des couvertures de laine.

### COUVERTE

Couverte s'est employé autrefois

en France avec le sens de couverture (de lit), même dans la langue littéraire. L'expression est restée dans la plupart des parlers provinciaux; mais elle n'est plus usitée dans le français d'école, sauf en parlant des couvertures de lit qu'emploient les militaires en garnison ou en campagne. Disons donc: une couverture de laine, et non: une couverte de laine.

### TROMPEUSE

Ce terme ne s'emploie pas en France pour désigner la couverture de parade qu'on étend sur un lit pour racher les draps, etc. On se sert du mot couvre-pied ou du mot couvre-lit. Ex.: Un couvre-lit de guipure; — un couvre-pied de soie

### HISTOIRES GAIES

Docteur — au patient convalescent qui trouve le montant de la note trop élevé. — "Mais, rappelez-vous que je vous ai fait un grand nombre de visites".

Patient. — "Oui, mais u'ai-je pas donné la maladie à tout le voisinage?"

Le professeur. — Connaissez-vous une langue morte?

Un élève. — Le latin, M'sieur.

Le professeur. — Très bien. Citez-moi une langue vivante?

Tél. Marquette 9331\*

ALEX. JULIEN, Prop.

## HOTEL PLAZA, ENRG.

446-448 Place Jacques-Cartier — Montréal

50 CHAMBRES — 26 AVEC BAIN

Eau chaude et téléphone dans chaque chambre. — Repas servis jour et nuit. — Service de Bières et Vins.

Déjeuner à la carte — Dîner et souper Table d'hôte: 40c

Chambre simple: \$1.00 — Double: \$1.50 — avec bain: \$2.00.

### Les nouveaux modèles

## "DODGE" et "DE-SOTO" 1935

Nous avons l'honneur d'informer le public, que les nouveaux DODGE 1935 ainsi que les DE-SOTO "Airstream", sont maintenant rendus à Québec.

Ces superbes voitures sont en montre à nos salles de ventes. Tous sont respectueusement invités.

## MORISSET & FRERE

337, PRINCE EDOUARD, coin CARON — TEL.: 7158

### J.-A. LESAGE

Propriétaire de  
Lavoie & Lesage Enrg.  
Assurances générales  
111, Côte de la Montagne  
QUEBEC

### Dr C.-E. MINGUY

Médecin-Chirurgien  
Rayons X — Electrothérapie  
281, PREMIERE AVENUE  
Tél.: 4-2388

Une visite

est

sollicitée

## ASSURANCE-CHOMAGE

Il ne faudrait pas croire parce qu'elle a été adoptée unanimement, que la loi instituant l'assurance-chômage soit acceptée sans réticences par l'électorat.

C'est du socialisme d'état, c'est une forme mitigée de secours directs. Cette loi constitue en outre un empiètement du pouvoir central sur les prérogatives qui appartiennent aux provinces. Sous ce rapport nous sommes d'accord avec l'honorable M. Lemieux.

L'assurance-chômage aura le même effet pernicieux et démoralisateur que les secours directs, il encouragera la fainéantise et donnera lieu à des abus et à des exploitations qu'il sera difficile de contrôler.

L'assurance-chômage tout comme l'assurance de vieillesse sont de nouvelles formes de secours démoralisantes introduites depuis quelques années par des politiciens qui veulent conquérir la faveur des électeurs.

La province de Québec est restée jusqu'ici réfractaire à cette forme immorale d'intervention de l'Etat.

Sait-on où l'on va avec toutes ces nouvelles lois? Croit-on sincèrement que cette législation contribuera à mettre fin à la crise?

Nous voulons nous tromper mais ces mesures contribueront plutôt à retarder le retour de l'équilibre économique.

C'est commencer les réformes par la queue.

L'unique mal réside dans l'accumulation des richesses dans quelques mains privilégiées, dans les cartels et les trusts contrôlés par les financiers voraces et rapaces.

Quel soulagement apporteront les assurances-chômage et vieillesse si les barons de la finance continuent leurs manoeuvres, si les trustards peuvent pratiquer comme auparavant leurs méthodes malhonnêtes, si les accapareurs ont encore leurs coudées franches, si nos politiciens ne s'agitent comme aujourd'hui que pour soutirer des pots-de-vin?

Nous ne nous plaçons pas, en faisant ces réflexions, au point de vue des partis. Sur des questions d'une portée aussi sérieuse, c'est froidement, sans parti pris, que l'on doit étudier ces questions.

Les secours directs ont déjà créé chez un grand nombre une mentalité déplorable, ils ont donné lieu à des abus révoltants, ils ont atrophié le sens de l'honneur chez des milliers d'hommes qui n'ont plus le courage de gagner leur vie. L'assurance-chômage continuera à aggraver cette dégradante mentalité. C'est notre humble opinion.

Nous voulons nous tromper mais la parole de l'Evangile nous résonne constamment à nos oreilles: "TU GAGNERAS TON PAIN A LA SUEUR DE TON FRONT".

## LA QUESTION DES TAXIS

La question des tarifs des taxis devient de plus en plus aigüe.

Après la décision du comité administratif et le jugement du recorder, le public se demande quels sont les esprits malfaisants qui complotent dans les coulisses pour imposer un tarif uniforme dont il ne veut pas.

En fin de compte c'est le public qui paie et c'est le public qui a le droit d'imposer ses volontés lorsqu'elles sont raisonnables.

La demande des petits taxis d'établir deux tarifs: un de 35c la course pour les petits taxis, l'autre de 50c pour les sept passagers, est des plus raisonnables.

Ceux qui veulent absolument payer 50c n'auront qu'à se servir des gros taxis. Mais il n'y a pas de puissance au monde pour me forcer à payer 50c lorsque, d'un commun accord, je puis me faire conduire pour 25c, ou 35c comme on le suggère.

Il y a des limites de patience et d'endurance qu'il n'est pas prudent de dépasser. Nos échivins peuvent se le compter pour dit. La mesure déborde, elle va sûrement renverser. Gare alors aux éclaboussures.

## POURRITURE

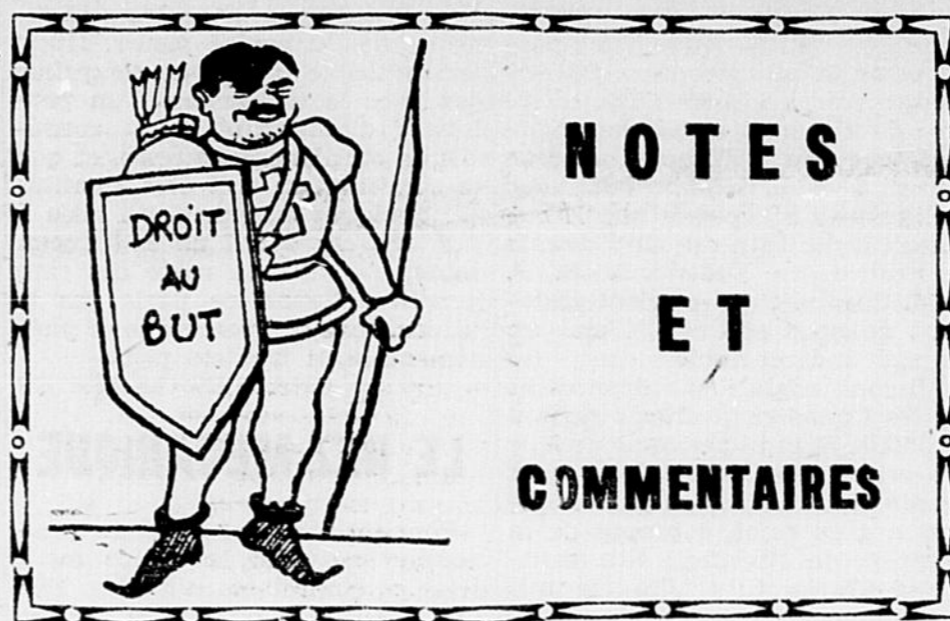
M. l'échevin Trépanier, déclarait ces jours derniers, qu'il se mettait des abus révoltants dans la distribution des secours directs. Il parlait en connaissance de cause car il sait ce qui se passe à Montréal.

S'il venait jeter un coup d'oeil ici il y trouverait des tripotages et des escroqueries qui mériteraient à leurs auteurs une petite promenade à l'hôtel Carbonneau, sur les plaines.

Nous poursuivons une enquête dans ce coin mal odorant. Nos lecteurs en apprendront de belles bientôt.

### HOTEL A VENDRE

Tout près de Québec, sur grande route, près du fleuve, joli endroit, très achalandé, grand terrain, 40 chambres meublées. Un des meilleurs postes à proximité de la ville. Renseignements en s'adressant au bureau du FRANC-PARLEUR.



Les Etats-Unis auraient accepté de faire partie du tribunal international si on leur avait assuré qu'ils auraient pu en diriger les délibérations avec le même décorum et la même dignité que le tribunal de Flemington.

Ils ont craint que les protocoles diplomatiques de l'Europe, même ceux des Indes, du Japon et de la Chine, ne leur auraient pas permis de tourner cette institution en vaudeville ou en cirque.

J.-P. Morgan a vendu quelques-unes de ses précieuses peintures; il annonce maintenant son riche domaine de Glen Cove.

Mais nous ne verrons pas de si tôt sa dernière chemise au clou.

Sir Herbert Holt a annoncé qu'il s'en allait quelque part dans les Antilles.

Ces archi-millionnaires qui ont accumulé leurs richesses grâce à des méthodes plus ou moins honnêtes commencent-ils à réaliser que le peuple n'est plus d'humeur à tolérer plus longtemps l'exploitation dont il a été la victime de la part des rapaces vautours de la finance? Quelques-uns d'entre eux entendent gronder l'orage qui s'annonce et veulent se mettre à l'abri.

Un juge de New-York vient de déclarer qu'une femme de peine est en droit de demander le même montant de dommages pour un accident de tramway qu'une femme de la société.

Ce juge ne semble pas tenir compte des obligations sociales. Aurait-il la même opinion s'il s'agissait d'une pension alimentaire?

Il ne se passe pas de jours sans qu'il nous arrive des Etats-Unis des idées saugrenues et des décisions abracadabrantes.

Les producteurs et les fabricants de tomates en conserves se sont entendus pour fixer un prix minimum pour la vente de ce produit.

Reste à savoir si le consommateur chantera sur ce ton-là.

Les prix seront plus élevés que ceux qui régissent actuellement.

Mais le consommateur aura-t-il la capacité d'achat pour absorber la hausse? Avec la journée de huit heures les gages n'augmenteront pas.

Les végétariens de la Grande-Bretagne viennent de se soulever et de faire entendre bruyamment leurs protestations. Il y a de quoi.

Certains snobs n'ont-ils pas témoigné leur intention, à l'occasion du jubilé d'argent de leurs Majestés, d'offrir aux mangeurs de rosbif des plats formés de "steers" cuit tout d'une pièce? On se croirait aux Etats-Unis, n'est-ce pas? Mais les Américains n'auraient pas manqué de nous annoncer par le menu la composition de la farce de ce plat colossal.

Le nouveau titulaire du ministère des Transports, en Angleterre, vient d'interdire l'usage des avertisseurs ou klaxons d'automobiles entre 11.30 heures du soir et 7 heures du matin. Il songe même à l'interdire totalement.

C'est assurément une dangereuse toquade, car toute désagréable que soient l'usage même intempêtif des avertisseurs, il est certain qu'il a épargné des vies de stupides piétons qui s'aventurent à traverser les rues sans regarder.

Il convient d'enrayer les abus, mais il ne serait pas sage de pousser les restrictions à l'extrême.

Le problème que soulève les chauffards et les nombreux accidents qu'ils provoquent occupe tous ceux qui s'intéressent à l'au-

tomobilisme. Toutes sortes de suggestions ont été faites. La plupart sont plus ou moins pratiques.

A un récent congrès tenu à Toronto, M. D.-J. Emery, de Kitchener, a suggéré que les chauffards convaincus d'infractions devraient être signalés de façon à ce qu'ils soient reconnus. Une étiquette rouge collée dans un coin du pare-brise les distinguerait et aurait probablement pour effet de piquer leur orgueil.

Nous craignons que certains chauffards, parce qu'ils sont fantasques, se glorifieraient plutôt de cela.

L'immigration est assujettie à un sévère contrôle en Afrique du Sud.

Avant qu'un immigrant ne soit admis il doit d'abord déposer entre les mains du gouvernement une somme de \$750. pour montrer sa bonne foi et son désir de devenir un bon citoyen.

L'admission des immigrants se partage entre les britanniques et les Hollandais. L'on tient également compte des occupations que l'on limite aux besoins du pays.

Voilà une réglementation sensée qui nous aurait évité bien des déboires si elle avait été appliquée dans notre pays. Nous n'aurions pas à nous protéger contre le communisme ni à nourrir des milliers de chômeurs de races étrangères.

Aux Etats-Unis, on vient de décréter qu'à l'avenir aucune nourriture ne sera distribuée dans les forêts pour les animaux sauvages.

Cette décision n'a pas été prise dans le seul but de faire des économies mais on a réalisé que cette pratique avait pour résultat une concentration d'animaux aux endroits où la distribution était faite.

C'était ni plus ni moins que le secours direct aux bêtes des bois. De même que les secours directs démoralisent l'homme, ils avaient un mauvais effet sur les animaux.

Les administrateurs des parcs nationaux viennent de donner là une bonne leçon aux politiciens qui ont inventé les secours directs.

Au congrès américain, l'autre jour, un représentant a demandé deux minutes et demie pour discuter les conditions qui prévalent au Mexique.

Le représentant du Texas a demandé deux minutes et quart pour rétorquer.

Ces deux demandes ont été accordées par le président.

Il serait à propos que, le président de l'assemblée législative, puisse limiter les députés de cette façon et les empêcher de faire perdre le temps de la Chambre en discussion oiseuses.

A la Chambre des Communes on a gaspillé des heures, ces jours derniers, pour discuter de l'entretien des phares et bouées de Bahama et des Iles-sous-le-Vent.

## OU EST LE BON SENS?

L'histoire de notre peuple est celle d'une longue patience. Nous avons le défrichement dans le sang.

Que fait celui qui veut coloniser? Il délimite son terrain, il l'explore, il l'étudie. Puis il abat des arbres, il en vend. Il arrache les pierres et les utilise à la construction de sa demeure. Il s'attaque ensuite aux souches. Entretemps, il a semé, récolté, étendu sa terre arable. D'année en année son terrain s'embellit, sa grange et ses silos se remplissent. Ses bêtes se multiplient. Sa demeure s'orne et se fait plus confortable.

Quand il est devenu roi de son domaine, c'est à sa patience, à sa méthode, à son courage qu'il le doit. Rien de sérieux ne s'obtient sans effort, sans détermination, et le travail opiniâtre est à la base des réussites qui durent.

De puis quelque temps, certains brouillons, certains pêcheurs en eau trouble, certains prophètes à courte vue déclarent que ce n'est pas ainsi que l'on doit faire et qu'il vaut mieux brûler la terre et la forêt que de les mâter, que de les asservir selon la loi de la nature. Sous prétexte que tout n'est pas encore parfait, ils veulent que tout disparaisse. Le principe de la table rase dans son horreur!

En politique, en sociologie, en finance même en des matières aussi délicates que la religion et l'instruction publique, on entend sonner des théories nouvelles, parfois drapées de grands mots, qui sont toutes des traductions différentes du cri sauvage: "Brûlez tout, ravagez tout, démolissez tout. D'autres viendront après qui feront quelque chose de miraculeux!" Paroles d'illusion et de ruine. Avez-vous vu une forêt brûlée qui ait servi à quelque chose d'utile, sur les ruines de laquelle on ait cultivé, édifié, prospéré? Non. On n'en connaît pas d'exemple.

Restons nous-mêmes, fidèles à notre esprit, à notre tradition. Cette sage lenteur qui nous est venue dans notre sang paysan du nord est et du centre de la France, c'est notre force, notre muraille défensive. Evoluons lentement, dans l'ordre normal, sans brusquerie téméraire, sans casse-cou. Le Canadien-français n'a pas à singer les méthodes expérimentales des autres venus après lui sur ce continent et de sources extrêmement mêlées. Nous ne continuerons de vivre que si nous sommes nous-mêmes.

L'américanisme qui nous envahit de tous les côtés ne doit pas nous faire perdre nos vertus foncières qui sont aussi nos véritables caractéristiques. Notre force d'agressivité, c'est le colon qui l'illustre le mieux. Notre pénétration pacifique se fait de partout à la fois, toujours selon la même méthode, mais avec les heureuses transformations que l'expérience a montrées comme progressives. En appliquant dans les autres domaines nos façons à nous d'évaluer, nous gardons l'assurance que les vertus françaises apportées ici par nos pères continueront de nous être aussi utiles qu'elles le furent à nos devanciers.

Laissons d'autres brûler leurs forêts. Nous avons autrement traité les nôtres et nous avons réussi à transformer l'interminable boisement en terres magnifiques et fécondes. C'est la méthode française qui a pour double fondement la prudence et le sens commun.

L'ILLUSTRATION

### INSTITUT ALHEVOBA

Massage-Chirothérapie

Mlle Hedy Vogel.

garde-masseuse diplômée, se fera un plaisir de vous donner les soins les plus consciencieux, si vous êtes malade, faible ou exténué.

Les massages du corps, hautement recommandés par les médecins européens, procurent de grands soulagements à tous ceux qui apprécient la valeur de la santé.

Château Frontenac, Ch. 4003

Pour entrevue, appelez tél.:

2-3681 ou 3-2223.

**O. Gagnon, C.R.M.P.**  
Avocat

111, Côte de la Montagne  
Tél.: 2-4778 — Québec

**Dr A. LANDRY**  
DENTISTE

Appareils et Méthodes Modernes. — Tout travail garanti. Prix modiques.

"RAYON X"  
205 St-Joseph. Tél 3-0141